

## Présentation ÉTUDE DU SOIR



L'étude a lieu au collège le lundi, mardi et jeudi de 16H40 à 18H00.

Un cadre éducatif est en charge de ce temps d'étude pour encadrer et aider les collégiens dans leur travail du soir. Cependant, nous vous rappelons que le travail du soir peut ne pas être fait dans son intégralité. Le montant de l'étude est de 3,25 € (goûter inclus). Toute inscription engendre un engagement trimestriel renouvelable et une facturation pour la période même en cas d'absence de l'élève. Le nombre d'élève étant restreint chaque demande est étudiée suite à **une demande écrite et motivée de votre part faite à la vie scolaire.**

Une réponse vous sera apportée courant septembre.

Avant cela votre enfant pourra bénéficier d'un accueil le soir de 16 h 40 à 18 h 00.

Mme Vaslin-Déniel, cadre éducatif

M. Sourice, directeur du collège



## INSCRIPTION ÉTUDE DU SOIR

Mme/M.

responsable légal de

en classe

Souhaite inscrire mon enfant à l'étude du soir

Lundi

Mardi

Jeudi